

Décret Générale modern

Décret n° 2026-055/PR/MI portant publication de la liste des candidats pour les élections présidentielles du 10 avril 2026.

n° 2026-055/PR/MI

Ministère MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	Date de publication 18 mars 2026
Numéro JO n° 03 du 16/03/2026	Date du numéro 16 mars 2026

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT
- VULa Constitution du 15 septembre 1992
- VULa Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution
- VULa Loi Constitutionnelle n°192/AN/25/9ème L du 06 novembre 2025 portant révision de la Constitution
- VULa Loi organique n°1/AN/92/2ème L du 29 octobre 1992 modifiée et relative aux élections
- VULa Loi organique n°213/AN/25/9ème L du 11 février 2026 portant modification de la loi organique n°13/AN/10/6ème L modifiant la Loi organique n°1/AN/92 relative aux élections
- VULe Décret n°2010-0241/PR/MID du 18 décembre 2010 portant composition et fonctionnement de la Commission Electorale Nationale Indépendante
- VULe Décret n°2016-0019/PR/MI du 21 janvier 2016 fixant les modalités d'établissement des listes électorales ainsi que les conditions de délivrance et de validité des cartes d'électeurs
- VULe Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre
- VULe Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement
- VULe Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères
- VULe Décret n°2022-001/PRE du 02 janvier 2022 portant remaniement Ministériel
- VULe Décret n°2025-082/PRE du 1er avril 2025 portant nomination du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Porte-Parole du Gouvernement
- VULe Décret n°2025-359/PR/MI du 29 décembre 2025 fixant la date des élections présidentielles et portant convocation du corps électoral
- VULe Décret n°2025-365/PR/MI du 31 décembre 2025 fixant les modalités d'organisation du scrutin présidentiel du 10 avril 2026
- VULe Décret n°2026-36/PR/MI du 12 février 2026 portant réglementation de la propagande pour les élections présidentielles du 10 avril 2026
- VU

L'Arrêté n°2026-001/PR/MI du 06 janvier 2026 portant désignation des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)

VU La Décision du Conseil Constitutionnel n°02/2026/CC du 12 mars 2026

SUR PROPOSITION DU MINISTRE DE L'INTERIEUR.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

La liste des candidats à l'élection présidentielle du Vendredi 10 Avril 2026 est arrêtée comme suit

- Monsieur ISMAÏL OMAR GUELLEH, candidat de l'UMP
- Monsieur MOHAMED FARAH SAMATAR, candidat du CDU.

Article 2

Le présent Décret enregistré selon la procédure d'urgence, sera communiqué partout où besoin sera et publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

Fait à Djibouti, le 18 Mars 2026

Le Président de la République
Chef du Gouvernement
ISMAÏL OMAR GUELLEH